



Gymnaste

Nom :

Prénom :

Règlement FJEP : Saison 2025-2026

1. l'inscription

L'inscription est effective lorsque le dossier est entièrement complété, que le certificat médical (si besoin) et le règlement sont remis au FJEP Gym. Le règlement devra être remis avant fin septembre, au-delà de cette date, l'accès au gymnase sera suspendu dans l'attente de ce dernier. Le tarif de l'adhésion et des cotisations est fixé chaque début de saison. Le FJEP Gym propose une séance d'essai, l'échelonnement du règlement et des tarifs famille.

Une fois la saison commencée, **le remboursement de la cotisation ne peut être que partiel et lié à des circonstances exceptionnelles, sur demande écrite accompagnée d'un justificatif et adressée au Bureau.**

2. les horaires d'entraînement

Pour le bon fonctionnement des cours, **les horaires d'entraînement doivent être respectés : arrivée des gymnastes 5 minutes avant le début des cours.**

La présence des gymnastes en dehors des horaires d'entraînement est tolérée mais uniquement dans les gradins.

La surveillance des gymnastes ne peut être assurée en dehors des horaires de cours. Le FJEP Gym ne pourra être tenu pour responsable d'un événement survenu avant ou après le cours dans ou hors du gymnase.

3. la tenue

La tenue doit être adaptée à la pratique de la gymnastique : cheveux attachés, bijoux enlevés. Cf « la tenue de compétition » pour les compétitifs

4. les vestiaires

Il est déconseillé d'y laisser des objets ou vêtements de valeur. **Le FJEP Gym décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration.**

Tout objet nécessaire et utile durant les cours (maniques, gourde/bouteille d'eau, mouchoirs ...) devra être sorti du vestiaire avant l'entraînement.

5. le comportement

La politesse est de mise dans la salle.

Le comportement doit être respectueux envers les autres gymnastes, les bénévoles et les entraîneurs.

6. le matériel de gymnastique

Les gymnastes ne sont pas autorisés à entrer dans la salle spécialisée et à utiliser le matériel en l'absence des entraîneurs et en dehors de leurs heures de cours. Les consignes de sécurité données par les entraîneurs doivent être respectées. Toute détérioration du matériel sera à la charge des parents.

Après les cours, le rangement du matériel en vue des cours suivants est de mise.

7. la fosse

Veiller à ce qu'il y ait toujours un tapis de fosse en réception.

Ne pas dépasser un nombre excessif de personnes simultanément sur la fosse pour sa bonne tenue dans le temps.

Sur le trampoline : une seule personne à la fois et chaussettes obligatoires.

8. la présence des parents

Excepté pour les groupes baby-gym, **la présence des parents dans la salle n'est pas favorable à la concentration des gymnastes et à la dynamique de groupe.** Elle doit rester de courte durée et exceptionnelle.

Pour les Baby-Gym seul un accompagnant est autorisé. Un seul parent, pas de frère et sœur ...

9. les vacances scolaires

A défaut les entraînements s'interrompent durant les vacances scolaires.

10. Compétitions sportives

Les samedis des week-ends de compétitions ainsi que les lundis suivants, les entraînements sont par défaut annulés. En cas de non-annulation, le FJEP communiquera sur les modalités de maintien des cours.

Un comportement perturbateur ou le non-respect du règlement intérieur pourra entraîner un avertissement puis l'exclusion du club.

GROUPES COMPÉTITION

1. faire partie d'un groupe compétition

La demande peut être faite par les parents à l'inscription. Les entraîneurs peuvent également le proposer. Dans tous les cas, **un test d'évaluation des qualités et des motivations du gymnaste sera effectué**. Un bilan sera fait en fin de saison pour toute réinscription l'année suivante.

2. l'assiduité

L'assiduité aux entraînements est indispensable. Le nombre d'entraînements et les horaires sont fixés par les entraîneurs en adéquation avec les objectifs gymniques des différents niveaux.

3. la participation aux compétitions

Les gymnastes s'engagent à être présent(e)s à toutes les compétitions où leur équipe sera engagée.

Toute absence devra être justifiée : certificat médical, voyage scolaire, cas de force majeure

La participation aux palmarès des compétitions est aussi obligatoire, le FJEP Gym pouvant être pénalisé pour toute absence d'un(e) gymnaste : déclassement de l'équipe, amende.

Une caution de « Participation aux compétitions » est à l'étude, elle serait demandée et à remettre au FJEP Gym avant la première compétition. Sans la remise de cette caution, le ou la gymnaste ne serait pas engagé(e) en compétition. **Cette caution serait rendue intégralement en fin de saison** en cas de participation à toutes les compétitions, en tenant compte bien sûr des absences justifiées.

4. le calendrier

Un calendrier des compétitions pour la saison est affiché dès que possible. Le consulter ou consulter les membres du FJEP Gym pour retenir les dates des weekends qui vous concernent. Les jours précis et horaires de passage des équipes sont connus généralement une quinzaine de jours avant la compétition.

5. la tenue d'entraînement

Tout compétitif doit avoir une tenue adaptée lors des entraînements : cheveux attachés, justaucorps ou brassière pour les filles / léotard pour les garçons.

6. la tenue de compétition

La tenue de compétition est remise au gymnaste le jour même des compétitions et est à rendre après le palmarès.

Seul la tenue officiel (Justaucorps, Léotard...) validée par le conseil d'administration sera admise.

Une participation à l'entretien sera demandée et à remettre au FJEP Gym avant la première compétition. Sans le versement de cette participation, le ou la gymnaste ne sera pas engagé(e) en compétition.

7. organisation

Le FJEP Gym doit fournir un juge pour chaque équipe engagée en compétition.

Les juges et entraîneur seront à amener et ramener par les parents.

Pour des raisons pratique (covoiturage, ...), les convocations seront faites sur le parking du gymnase.

Un comportement inadéquat, perturbateur pour le groupe, ainsi que le non-respect du règlement intérieur pourront entraîner, après décision du Bureau, une exclusion du groupe compétition.

Signature des parents

Signature du gymnaste